

C A N A D A

COUR SUPÉRIEURE

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI

No : 150-05-003502-087

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU  
QUÉBEC

requérant

c.

JEAN-FRANÇOIS PERRON

intimé

**INTERROGATOIRE APRÈS DÉFENSE  
DE LA PART DU REQUÉRANT**

**LE 18 FÉVRIER 2009**

**TÉMOIN : JEAN-FRANÇOIS PERRON**

COMPARUTIONS :

Me STÉPHANIE LISA ROBERTS  
Me LEANDRO ISAI STEINMANDER  
procureurs du requérant  
V/d : Métis 3 (1)

Me DANIEL CÔTÉ  
procureur de l'intimé  
V/d : CD-202

M. Gérald Truchon  
Représentant de l'Association

**COPIE**

---

**Piché Olivier Benoit**

sténographes officiels

400, boul. Jean-Lesage, bureau 240, Québec, Qc G1K 8W1

tél. : 418 648-1199 Télécopieur : 418 648-8985

150-05-003502-087

JEAN-FRANÇOIS PERRON

18 février 2009

Requérant

Int.

- 2 -

**I N D E X**

**JEAN-FRANÇOIS PERRON**

Interrogé (Me Roberts et Me Steinmander) . . . . . 3

**LISTE DES PIÈCES**

PG-1 Carte . . . . . 17

-----

<p>1 ----- 2 13 H 55 - DÉBUT DE L'INTERROGATOIRE 3 ----- 4 L'an deux mille neuf, le dix-huitième jour du mois 5 de février, a comparu : 6 M. JEAN-FRANÇOIS PERRON, 7 LEQUEL, après avoir affirmé solennellement de dire 8 la vérité, dépose et dit : 9 LE STÉNOGRAPHE : 10 Q. Alors, monsieur, je peux avoir votre nom, s'il 11 vous plaît? 12 R. Jean-François Perron. 13 Q. Votre adresse? 14 R. Le 154, De-St-Malo, à Chicoutimi. 15 Q. Fonction, occupation? 16 R. Je suis président-directeur général des 17 celliers... l'entreprise s'appelle La Vieille 18 Garde, pardon. 19 Q. La Vieille Garde? 20 R. La Vieille Garde. 21 Q. Parfait. Merci. 22 R. Merci. J'en suis aussi le propriétaire. 23 INTERROGÉ PAR Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 24 procureure du requérant : 25 Q. Est-ce que c'est à Chicoutimi, ça?</p>	<p>3</p>	<p>5 1 une défense quant à cet avis-là et vous invoquez 2 entre autres choses votre de méfis et de droits 3 ancestraux qui en découleraient. 4 R. Absolument. 5 Q. J'aimerais savoir si vous avez pris connaissance 6 de la défense? 7 R. Oui. 8 Q. Et est-ce que vous avez des modifications à 9 apporter aujourd'hui? 10 R. Non. 11 Q. D'accord. Maître Côté, est-ce qu'on a reçu une 12 défense amendée? 13 Me DANIEL CÔTÉ 14 procureur de l'intimé : 15 Non. Non. 16 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 17 procureure du requérant : 18 Non? 19 Me DANIEL CÔTÉ 20 procureur de l'intimé : 21 Monsieur Perron est descendant, lui, de Antoine 22 Lavaltrie, mais je n'ai pas les généalogies de 23 Dany Piché ni de Marc Bouchard actuellement, là. 24 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 25 procureure du requérant :</p>	<p>5</p>
<p>1 R. C'est à St-Honoré. 2 Q. St-Honoré? 3 R. Oui. 4 Q. Et c'est quel genre d'entreprise? 5 R. C'est une entreprise, manufacturier, on est 6 fabricant, manufacturier de celliers à vin, haut 7 de gamme, aménagement de caves à vin. 8 Q. L'aménagement aussi? 9 R. Oui, aménagement de cave à vin, oui. 10 Q. O.K. 11 R. Fabrication et installation. 12 Q. O.K. On va y revenir. Mais juste pour les 13 questions d'intendance au début, je me présente, 14 Stéphanie Roberts, je suis avocate. Je représente 15 le Procureur général du Québec dans le cadre du 16 dossier par lequel le ministère vous a envoyé un 17 avis... 18 R. Oui. 19 Q. ... suivant lequel il vous demande de laisser les 20 lieux, un bref de dépossession pour un emplacement 21 situé plus spécifiquement dans une partie non 22 divisée du Canton de Chastelain, Lac François, et 23 dont l'emplacement est plus amplement spécifié au 24 paragraphe 3 de notre requête introductive 25 d'instance. Et vous avez émis une contestation,</p>	<p>4</p>	<p>6 1 O.K. 2 Me DANIEL CÔTÉ 3 procureur de l'intimé : 4 Alors je ne le sais pas. Mais il va y avoir 5 sûrement, là... je ferai un amendement sûrement 6 pour la mainmise. 7 R. Ils vont essayer de l'avoir pour demain. 8 Q. Demain, oui? 9 R. Oui, ils vont essayer de l'avoir pour demain parce 10 que c'est... le... ils ont à avoir la généalogie, 11 là, officielle, mais... madame, celle qui fait la 12 généalogie nous dit que les deux (2) c'est certain 13 qu'ils en ont. Marc Bouchard il a le même 14 descendant que moi. 15 Q. O.K. 16 R. Lavaltrie. 17 Q. O.K. Donc, si je comprends bien, c'est madame 18 Corneau... 19 Me DANIEL CÔTÉ 20 procureur de l'intimé : 21 Oui. 22 Q. ... madame... qui a préparé votre généalogie? 23 R. Oui. 24 Q. La vôtre, oui? 25 R. Oui.</p>	<p>6</p>

<p>7</p> <p>1 Q. Est-ce que ça fait longtemps que vous en avez reçu 2 copie? 3 R. Ça fait une semaine environ, une semaine... bien, 4 ça fait longtemps qu'elle est prête, c'est parce 5 que je suis bien occupé pour mon travail... 6 Q. O.K. 7 R. ... je n'ai pu me... mais ça fait quand même un 8 certain temps qu'elle est prête, là. 9 Q. O.K. Puis est-ce que c'est au moment de la 10 réception de la généalogie que vous avez discuté 11 avec madame Corneau, vous avez été confirmé dans 12 le fait que vous aviez de l'ascendance ou du sang 13 Indien? 14 R. Confirmé officiellement, c'est certain que c'est 15 là que ça... il y a eu une confirmation, si on 16 veut, historique, là... 17 Q. O.K. 18 R. ... tu sais sur papier. 19 Q. O.K. 20 R. C'est sûr que moi, on l'a toujours su dans la 21 famille qu'on avait des descendants, sauf qu'à la 22 sixième génération comme ça, ça remonte quand même 23 à loin pour préciser... 24 Q. O.K. 25 R. ... c'est certain que... c'est... ça... ce n'était</p>	<p>7</p> <p>1 est-ce qu'on parlait plus de... bon, bien, ta 2 grand-mère du côté X c'était, hein, c'était de 3 l'Indien, elle avait du sauvage? Est-ce que ça se 4 parlait en ces termes-là spécifiquement par 5 rapport à un individu? 6 R. Ah, c'est certain que... rendu au sixième rang 7 comme ça, c'était plus ma grand-mère qui a déjà 8 mentionné ce nom-là. Ma mère en tant que telle, 9 c'est parce que la discussion n'allait pas aussi 10 précisément... 11 Q. O.K. 12 R. ... jamais démontré nécessairement de l'intérêt de 13 savoir le nom précis. 14 Q. O.K. 15 R. Quoi que c'est déjà ressorti dans la famille parce 16 que ma cousine avait fait sortir du côté de ma 17 mère, l'arbre généalogique, on avait vu ça à un 18 moment donné, mais par hasard. 19 Q. Mais vous avez pu identifier juste par un nom... 20 R. Oui. 21 Q. ... que c'était métis ou c'était autochtone comme 22 nom? 23 R. Bien, c'est certain que la... Antoine Lavaltrie, 24 avec sa conjointe a, le nom parle par lui-même, 25 là, on le voyait tout de suite, là, que...</p>
<p>8</p> <p>1 pas nécessairement... c'était parlé dans la 2 famille mais je... on... j'ai des souvenirs, là, 3 qu'on a eu ces discussions-là... 4 Q. O.K. 5 R. ... avec mes parents. 6 Q. C'est avec vos parents? C'est ça qui m'intéresse 7 plus particulièrement. Racontez-moi un peu comment 8 ça se parlait, en quel terme, à quel moment, jeune 9 enfant, plus adolescent? 10 R. Ça a toujours fait partie de notre... ça a 11 toujours fait partie si on veut de mes 12 relations... ou mes parents, ça a toujours été de 13 mon plus loin souvenir, là, ça fait partie de la 14 famille. Nous on est des gens de... des habitudes, 15 là, pour aller dans le bois. 16 Q. O.K. 17 R. Régulièrement, on a toujours... on a eu des camps 18 de pêche, plus des pêcheurs, cueilleurs. On est 19 allés aux noisettes, aux bleuets, et cetera. 20 Q. O.K. 21 R. Et puis, ça a toujours fait partie, là, des 22 grandes discussions, mais on l'a toujours su. 23 Q. Est-ce que ça se parlait? À part le fait que vous 24 ayez ces intérêts, ces intérêts ou c'est... enfin, 25 pour aller à la chasse, la pêche, et cetera,</p>	<p>10</p> <p>1 Q. O.K. 2 R. ... que... qu'il y avait une... qu'il y avait une 3 con... 4 Q. Ça vous disait quelque chose à l'époque Antoine 5 Lavaltrie? 6 R. ... qu'il y avait une sonorité, là, Indien. 7 Q. O.K. 8 R. Donc, c'est là qu'on voit qu'il y a une fusion. 9 Pour moi, métis, c'est la fusion, là. 10 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 11 procureur du requérant : 12 Q. À quelle occasion cette parente avait décidé de 13 faire la généalogie? 14 R. C'est du côté de ma mère, c'est ma cousine, pour 15 des raisons purement personnelles, puis qui n'a 16 pas de lien nécessairement avec la cause, puis 17 en... elle l'a publié à la famille, tout ça, on 18 l'a vu. 19 Q. En quelle année à peu près? 20 R. Ah, ça c'est des années, je dirais peut-être, là, 21 début des années deux mille (2000). 22 Q. Début des années deux mille (2000)? 23 R. Oui, à peu près, oui. Bien, au courant des années 24 deux mille (2000), là, ça quand même un certain, 25 là, je dirais peut-être deux mille, deux mille</p>

<p style="text-align: right;">11</p> <p>1 trois, deux mille quatre (2000-2003-2004). 2 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 3 procureure du requérant : 4 Q. O.K. Puis vous, pour repartir du commencement... 5 R. Oui. 6 Q. ... vous êtes né où? Vous avez grandi où? 7 R. Je suis né à Chicoutimi-Nord. 8 Q. O.K. À l'Hôpital de Chicoutimi ici? 9 R. À l'Hôpital de Chicoutimi, exactement. 10 Q. O.K. 11 R. Mon père est un gars de Sainte-Anne, Sainte-Anne 12 qui est un quartier... 13 Q. O.K. 14 R. ... une petite... puis ma mère est de Saint-Luc. 15 Q. O.K. 16 R. Donc, ils les appellent les «tireux» de roches à 17 Chicoutimi-Nord, là. 18 Q. Pourquoi? 19 R. Parce qu'à l'époque, il y avait les gars qui 20 venaient... puis il n'y avait pas de pont, il n'y 21 avait pas le pont pour traverser sur la rive 22 nord... 23 Q. Oui, oui. 24 R. ... ça fait que les gars, parce que les filles de 25 la rive sud ont toujours été plus belles que les</p>	<p style="text-align: right;">13</p> <p>1 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 2 procureure du requérant : 3 Q. Et puis vos grands-parents du côté paternel, ils 4 venaient d'où, Sainte-Anne aussi? 5 R. Oui. 6 Q. Arrière-grands-parents du côté paternel, le 7 savez-vous? 8 R. Les Perron ça vient de Sainte-Anne... 9 Q. O.K. 10 R. Oui, ça vient de Sainte-Anne aussi, là, 11 arrière-grands-parents. 12 Q. Donc plusieurs générations? 13 R. Oui, oui, oui. Après ça, là, je ne peux pas vous 14 dire exactement, là. 15 Q. O.K. 16 R. Parce que mon arrière-grand-père vient aussi de 17 Sainte-Anne, là... 18 Q. O.K. 19 R. ... mais au-delà de ça... 20 Q. Puis c'est des Perron? 21 R. Oui, des Perron... 22 Q. O.K. 23 R. ... du côté de mon père, oui. Puis les Tremblay du 24 côté de ma mère. 25 Q. Les Tremblay. Est-ce que... parce qu'on comprend</p>
<p style="text-align: right;">12</p> <p>1 filles de la rive nord... les filles de la rive 2 nord ont toujours été plus belles que les filles 3 de la rive sud, ça fait que les gars prenaient le 4 bateau... 5 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 6 procureur du requérant : 7 Faites attention à ce que vous dites, hein! 8 R. Oui! Il faut que je fasse attention. Je sais, je 9 sais que vous venez, c'est correct. Les gars de 10 la rive sud prenait des petits bateaux, des 11 chaloupes, pour venir «cruiser» les filles de la 12 rive nord, puis les gars dans le nord leur tiraient 13 des roches. 14 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 15 procureure du requérant : 16 Ah! 17 R. D'où l'expression les «tireux» de roches. Donc, ma 18 mère, elle restait juste en bas, donc souvent elle 19 recevait certaines roches, dont je suis la roche. 20 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 21 procureur du requérant : 22 On en connaît un tireur de roches qui en a fait 23 des mémoires. 24 R. Ah oui? 25</p>	<p style="text-align: right;">14</p> <p>1 à travers tous nos échanges et nos discussions que 2 souvent avec Tremblay, il y a... il y a un 3 sobriquet. Par exemple, Tremblay fouet, Tremblay 4 «bebite», je ne sais pas si dans votre lignée on 5 parlait de ça? 6 R. Oui, un peu, c'est Tremblay... Tremblay picoté, 7 moi. 8 Q. Arrêtez donc vous! O.K. En raison de quoi, le 9 savez-vous? 10 R. Non, non non. 11 Q. O.K. 12 R. C'est des noms comme ça, là. 13 Q. Oui. 14 R. Je crois, là, que c'est Tremblay picoté, je ne 15 suis pas certain. 16 Q. Puis ça, c'est du côté de votre mère, évidemment? 17 R. Ma mère, oui, oui. Oui, oui. 18 Q. Puis elle, vous disiez qu'elle venait de...? 19 R. De Saint-Luc. 20 Q. De Saint-Luc? 21 R. Oui. Après ça, avant ça, ma grand-mère... ma 22 grand-mère est de Saint-Jean-Port-Joli avant ça. 23 Q. O.K. Puis arrière-grands-parents? Même chose? 24 R. Eh... ouais. Bien là, ça commence... c'est plus 25 Saint-Honoré.</p>

<p>1 Q. O.K. 2 R. Parce que moi, c'est la lignée, là, de madame 3 Kitchera Lavaltrie, c'est du côté de mon 4 grand-père. 5 Q. O.K. 6 R. Qui, eux, viennent de Saint-Honoré, puis... 7 Q. O.K. 8 R. Oui. 9 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 10 procureur du requérant : 11 Q. Joseph Hector Tremblay? 12 R. Oui. 13 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 14 procureure du requérant : 15 Q. Puis vous, vous avez grandi à Chicoutimi? 16 R. Chicoutimi-Nord, oui. 17 Q. Chicoutimi Nord? 18 R. Oui, oui. Oui, oui. 19 Q. Primaire, secondaire? 20 R. Primaire, secondaire, j'ai fait mes études en 21 radio... 22 Q. O.K. 23 R. ... mon "ATM" à Jonquière. J'ai travaillé à 24 Montréal pendant un certain temps. J'ai demeuré 25 dans l'ouest canadien, deux (2) ans, je suis</p>	<p>15 1 un... il faut faire des choix, hein? J'ai fait le 2 choix de revenir ici. 3 Q. Puis en tout et partout, vous avez été parti de la 4 région depuis combien d'années? 5 R. En tout et partout, j'ai été parti de la région 6 peut-être trois (3) ans. 7 Q. O.K. 8 R. Oui, trois ans trois ans et demi (3 - 3 1/2), là. 9 Q. O.K. Et votre camp de chasse à vous, si on se 10 situe sur la carte PG-1 ici, êtes-vous en mesure 11 de nous situer? 12 R. Le Lac François ici. 13 ----- 14 PIÈCE PG-1 PRODUITE 15 ----- 16 Q. O.K. Je vais vous demander de prendre un marqueur 17 et de l'identifier. Là vous avez l'embarras du 18 choix des couleurs. 19 R. Vert, pour l'espérance! 20 Q. D'accord! Maintenant, évidemment, il y a deux (2) 21 autres personnes qui sont également défendeurs 22 dans le cadre de votre dossier, quel est votre 23 lien avec ces deux (2) autres individus? 24 R. C'est des amis de longue date. 25 Q. De longue date. Depuis la tendre enfance, depuis</p>
<p>16 1 revenu à Montréal, j'ai travaillé là, une carrière 2 super intéressante. Je suis revenu au Saguenay 3 m'installer, pour des raisons... 4 Q. À vos racines? 5 R. Des raisons de racines. Oui, absolument. 6 Q. Puis dans l'Ouest canadien, vous étiez où 7 exactement? 8 R. À Vancouver. J'ai demeuré à Vancouver, là, 9 peut-être six (6) mois, pas très longtemps. 10 Q. O.K. Et qu'est-ce qui vous a ramené dans la 11 région? 12 R. La famille beaucoup, la famille me manquait, moi, 13 je un fils unique, là... 14 Q. O.K. 15 R. ... mais... mes parents, ma famille proche, puis 16 c'est sûr mes amis, là, mes amis avec lesquels 17 j'ai un camp, mes activités favorites, me 18 rapprocher de la forêt beaucoup. 19 Q. O.K. 20 R. Rapprocher, là, d'un certain rythme de vie qu'à 21 Montréal à un moment donné ça... même si j'avais 22 des sous, puis la carrière, puis... je suis un 23 gars qui aime quand-même la ville, là, mais j'aime 24 plus la forêt, là. La pêche, la chasse, tout ça me 25 manquait. Ça fait qu'à un moment donné, j'ai fait</p>	<p>18 1 l'école primaire? 2 R. Oui. Oui. 3 Q. C'est des gens de Chicoutimi-Nord aussi? 4 R. Oui. 5 Q. O.K. Et qu'est-ce qui vous a poussé les trois (3) 6 ensemble à... parce que vous en êtes 7 copropriétaires? 8 R. Oui. 9 Q. Donc... 10 R. Bien, copropriétaires, oui. 11 Q. ... vous l'avez construit ensemble? 12 R. On l'a construit ensemble. 13 Q. O.K. Et qu'est-ce qui vous a poussé les trois (3), 14 d'abord, à décider de cet emplacement-là? 15 R. Bien, la proximité d'un ami... d'un autre ami qui 16 est dans la Communauté Métisse. 17 Q. C'est-à-dire? 18 R. Bien, c'est Claude Desmeules. 19 Q. Desmeules? 20 R. Oui. Oui. Desmeules, qui, lui, a un camp tout 21 près... 22 Q. O.K. 23 R. ... et puis, bien, la proximité, c'est sûr qu'on 24 allait à la pêche dans ce coin-là. 25 Q. Depuis longtemps? Depuis toujours?</p>

<p>19</p> <p>1 R. Depuis, oui, un certain temps. Soit qu'on est 2 allés à la pêche à Onatcheway, on a des camps de 3 pêche, là, sur Martin-Valin. Les Monts-Valin on a 4 exploré ça quand même pas mal. Mais là, plus 5 précisément, c'est qu'un moment donné, pour des 6 fins de... pour vouloir passer plus qu'une journée 7 là, dans le coin, on s'est bâti une petite... plus 8 une petite cache... 9 Q. O.K. 10 R. ... puis, à un moment donné, bon, bien, on l'a... 11 on l'a... on en a mis dessus, on a travaillé 12 dessus, tout ça, on l'a agrandi, pour être capable 13 de passer plus qu'une journée à la pêche, pour pas 14 toujours être chez des... chez le voisin, là, puis 15 être dans nos affaires. 16 Q. O.K. 17 R. Donc, c'est sûr que ça, ça a été le... ça a été la 18 prémisses de base, là. 19 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 20 procureur du requérant : 21 Q. À quelle date que vous l'avez rénové? Parce qu'à 22 la photo on voit que c'est plus qu'une cache, 23 hein? C'est rendu plus qu'une cache? 24 R. Oui, bien, une cache... c'est sûr que... une belle 25 cache.</p>	<p>21</p> <p>1 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 2 procureur du requérant : 3 Q. En quelle année vous avez fait...? 4 R. En quelle année? 5 Q. À peu près. Si... peut-être vous savez en quelle 6 date vous avez commencé à bâtir? 7 R. Peut-être deux mille trois (2003)? 8 Q. En deux mille trois (2003) les rénovations ou en 9 deux mille trois (2003) le...? 10 R. Pas mal... bien, non non, initialement, ça a 11 commencé, je pense, en deux mille trois (2003), 12 deux mille deux, deux mille trois (2002-2003). 13 Q. O.K. 14 R. Je n'ai pas de souvenir exact de la date, là, 15 mais... oui. 16 Q. O.K. Et les rénovations? 17 R. Bien, les rénovations ont été graduelles, au fil 18 du temps, là. 19 Q. O.K. 20 R. Parce que ça n'a pas été une... des années, là, à 21 toutes les fois qu'on montait on en rajoutait un 22 petit peu, puis... 23 Q. O.K. 24 R. ... à travers nos autres occupations là-bas, là, 25 on en mettait.</p>
<p>20</p> <p>1 Q. Une belle cache. Et c'est en quelle année que vous 2 l'avez...? 3 R. Cette photo-là, ça c'est la photo... 4 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 5 procureure du requérant : 6 Q. La voyez-vous? C'est donc la pièce P-2, hein? 7 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 8 procureur du requérant : 9 P-2. 10 R. Non, ça c'est... on n'a pas remis rien après ça, 11 là. Ça... c'est sûr qu'il y a eu des petites... 12 peut-être des petites rallonges, là, la galerie 13 n'était pas là, ça ce n'était pas là, ça fait que 14 c'était vraiment juste... mais le carré initial 15 était pas mal ça. C'était vraiment une cage de 16 luxe, là, on va s'entendre, mais... 17 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 18 procureure du requérant : 19 Q. Et depuis quelle année... 20 R. ... on a dit tant qu'à faire, un petit coin pour 21 se coucher puis être bien, on va faire cette 22 grosseur-là. Ça n'a pas pris cette ampleur-là au 23 départ, mais nous c'était important d'avoir... 24 on... d'après nous autres, on ne faisait pas de 25 mal à faire ça. Et puis...</p>	<p>22</p> <p>1 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 2 procureure du requérant : 3 Q. Est-ce que vous avez fait une demande auprès du 4 ministère pour obtenir un permis, ou enfin, un 5 permis, un bail? 6 R. Non. 7 Q. O.K. Et pourquoi? 8 R. Pour savoir que c'était une... c'était quelque 9 chose qui était un peu illusoire, qu'on se serait 10 fait refuser, et puis pour nous c'était... parce 11 qu'on considérait qu'on avait fondamentalement le 12 droit d'avoir un petit territoire, là, selon... 13 selon quel droit, selon ce qu'on pensait être la 14 bonne chose, sans faire de mal, en respectant la 15 nature, en respectant... en ayant quand même nos 16 permis de chasse, de pêche, chasse, et cetera, 17 mais en ayant juste, se construisant un petit abri 18 pour nous permettre de faire nos activités 19 préférées, en tout respect de la nature, là, en 20 respectant l'environnement, tout ça. Puis c'est 21 pour des raisons logiques de personnes qui vivent 22 ici sur un territoire qui est vaste, puis pour 23 nous, ça ne faisait pas de sens d'être obligé de 24 demander à la Reine d'occuper un minuscule 25 territoire, là.</p>

<p style="text-align: right;">23</p> <p>1 Q. Mais saviez-vous que c'était le protocole? 2 Saviez-vous que c'était ce qui était exigé pour 3 pouvoir construire un chalet, se construire un 4 chalet... 5 R. Oui. 6 Q. ... sur un...? 7 R. Oui, on le savait. 8 Q. O.K. Puis monsieur Desmeules, savez-vous s'il a un 9 bail? 10 R. Oui. 11 Q. Lui, oui, il en a un? 12 R. Oui. 13 Q. O.K. Vous étiez au courant de ça? 14 R. Oui. 15 Q. O.K. 16 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 17 procureur du requérant : 18 Q. Les deux (2) autres défendeurs, Dany Piché, Marc 19 Bouchard, j'ai remarqué qu'ils avaient la même 20 adresse de signification de notre requête, vous 21 étiez colocs au moment où vous avez bâti ça? 22 R. Ça c'est un erratum, là, parce qu'ils n'ont pas la 23 même adresse. 24 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 25 procureure du requérant :</p>	<p>1 ne vous le cacherai pas, hein! Mais pour nous, 2 fondamentalement, là, ce que je... l'axe de 3 communication que moi – puis je vous dis vraiment 4 le fond de ma pensée en vous disant ça – c'est 5 que... on savait que... on est quand même au 6 courant de la loi, là, puis on... pour être en 7 contact avec des gens qui ont peut-être déjà fait 8 ce genre d'activités-là, on sait que, tu sais, on 9 n'est pas quand même poursuivi au criminel, là, et 10 puis le... en finalité ce qui peut arriver de pire 11 c'est d'avoir à débâter. Donc, si la... pour nous, 12 la seule conséquence était... puis, bon, les 13 efforts qui ont été mis, c'est moins des efforts 14 monétaires que des efforts de jus de bras, excusez 15 l'expression, là, mais on a vraiment travaillé, 16 monté des matériaux, trouvé de la taule, tu sais, 17 on s'est fait juste un abri pour dire... pour 18 répondre plus précisément à votre question, on 19 savait qu'on n'était pas en droit, mais on 20 mesurait la conséquence, là. Et puis, on savait 21 fondamentalement aussi que, avant d'être au fait 22 de la cause, tu sais, métisse, là, la Communauté, 23 et bien on savait fondamentalement que ça nous 24 ferait... que ça ne pourrait pas nous faire trop 25 de tort puis que, dans le fond, on considérait</p>
<p style="text-align: right;">24</p> <p>1 O.K. 2 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 3 procureur du requérant : 4 Q. Jamais vous avez eu la même adresse avec eux? 5 R. Non. 6 Q. Ce n'était pas des colocs. C'était des amis mais 7 pas qu'ils cohabitaient...? 8 R. Ah, l'adresse physique, là, de résidence 9 permanente, là? Non. 10 Q. Oui, à Chicoutimi. 11 R. Non, non. Personne n'est jamais resté ensemble. 12 Q. O.K. Alors ça veut dire qu'on vous a... qu'on a 13 signifié les choses pour les trois (3) à votre 14 adresse? 15 R. Ah oui. 16 Q. Et on a inscrit...? 17 R. Exact. 18 Q. Vous expliquez les motifs ou le contexte dans 19 lequel vous avez pris la décision tous les trois 20 (3) de bâtir ça. Est-ce qu'à l'époque, il était 21 prévisible de penser qu'en se bâtissant, on avait 22 espoir que pendant quelques années on ne se fasse 23 pas repérer? 24 R. Là, c'est certain que c'est un peu le jeu du chat 25 et de la souris. Je vais être franc avec vous, je</p>	<p style="text-align: right;">26</p> <p>1 aussi qu'on avait le droit de faire ça. 2 Q. O.K. 3 R. Bien «le droit», un droit qu'on s'était... qu'on 4 s'était donné si on veut, mais pas un droit au 5 niveau de la loi, là. 6 Q. Peut-être pour vous aider, vous étiez conscient 7 que ce n'était pas légal mais vous pensiez que 8 c'était légitime? 9 R. Légitime. 10 Q. Mais dans l'explication que vous avez donnée, que 11 c'était respectueux de la nature, que c'était 12 soucieux de l'équilibre qu'il faut garder là, et 13 cette légitimité finalement que ça n'a pas un gros 14 impact sur l'environnement ce que nous faisons, 15 vous n'avez pas mentionné une seule fois les 16 droits métis. 17 R. Hum. 18 Q. Est-ce que c'est venu par la suite? 19 R. Ah bien, c'est certain qu'on... je vous dirais, 20 là, qu'on est venus, on... pour nous, comme je 21 vous disais, à... quand je vous dis que c'est... 22 pour nous, c'était normal, légitime, puis c'est 23 par nos parents, par les gens autour, des amis, 24 c'est sûr que l'argumentaire métis, présentement, 25 on l'emploie plus parce qu'on est au fait de ça,</p>



<p>27</p> <p>1 mais ça a toujours été dans notre... on ne le 2 verbalisait pas comme ça, métis, mais c'était dû 3 à notre mode de vie depuis toujours, là. On le 4 verbalise plus, là, sur l'appellation métisse 5 aujourd'hui, puis c'est certain que si je remonte, 6 là, dans mes pensées, puis pourquoi on l'a fait, 7 peut-être qu'on ne se disait pas nécessairement... 8 par le fait métis à ce moment-là, mais dans le 9 fond de nous, c'est que oui, dans notre... depuis 10 qu'on est enfant, nos parents, nos grands-parents 11 ont toujours fait ça. Donc, c'est certain que... 12 à proprement parler, là, c'est dans ce sens-là 13 qu'on l'a fait. 14 Q. Dites-moi une chose. Vous expliquez dans une 15 procédure judiciaire que vous faites partie d'un 16 peuple distinct, d'une communauté, d'une 17 communauté qui détient des droits protégés par la 18 constitution de ce pays, et il est clair que ça 19 prend une appartenance à une communauté distincte. 20 Là vous êtes en train de me dire que jusqu'à... 21 jusqu'aux années deux mille trois, deux mille 22 quatre (2003-2004)... c'est très vague. 23 Expliquez-moi en quoi vous avez réalisé que toute 24 votre vie adulte était l'appartenance à un peuple 25 distinct de celui de...</p>	<p>29</p> <p>1 assez fort et puis si... je suis con... on est 2 content aujourd'hui d'avoir une communauté qui 3 s'est rassemblée pour pouvoir mettre un mot 4 là-dessus. Je veux dire c'est comme ça, là. 5 C'est... on l'appelle métis, puis nous autres 6 c'est à pieds joints qu'on... dès qu'on a eu vent 7 que la communauté s'organisait, qu'il y avait des 8 gens qui nous ressemblaient, on le savait qu'il y 9 en avait, un peu partout, mais qu'est-ce qu'un 10 métis, qu'est-ce qu'un québécois, qu'est-ce qu'un 11 canadien-français, ce n'est pas marqué dans le 12 visage, là. Donc, pour répondre à votre question, 13 je ne sais pas si j'y répons, mais c'est certain 14 que le mot métis, quand la communauté s'est 15 organisée, on a dit : «Enfin un regroupement qui 16 va pouvoir nous rassembler.» Mais avant ça, c'est 17 certain, oui, ça peut... au fond de nos... au fond 18 de notre pensée, ce n'est pas vague, c'était très 19 clair. C'est : on est certain que d'après notre... 20 d'après notre généalogie, d'après nos ancêtres, 21 d'après nos parents, nos grands-parents qui ont 22 toujours eu ce mode de vie-là, distinct, on fait 23 partie de quelque chose de différent, d'une 24 communauté fondamentalement distincte, qui est la 25 Communauté métisse, on peut l'appeler comme ça, on</p>
<p>28</p> <p>1 R. Oui. 2 Q. ... la région du Saguenay-Lac-St-Jean? 3 R. Bien, je vous ai expliqué tout à l'heure que je 4 suis... j'avais une carrière intéressante à 5 Montréal, je gagnais très bien ma vie, j'avais un 6 réseau d'établi là-bas. Le mot métis est un mot. 7 O.K.? On l'appelle comme ça. Ce n'est pas 8 nécessairement très récent que moi je l'ai en 9 tête, mais j'ai toujours su au fond de moi, puis 10 ce n'est pas... ce n'est pas un mot qui change 11 comment je me sentais, qui avait un appel de la 12 nature et puis qu'au Saguenay-Lac-St-Jean on 13 vivait d'une certaine façon, qu'on ne retrouvait 14 pas nécessairement en Abitibi, dans les 15 Laurentides, à Montréal, dans les 16 Cantons-de-l'Est, même s'il y a du bois et de la 17 pêche. Ici, on retrouvait le mode de vie que 18 maintenant j'appelle métis, parce que la cause 19 m'a... la communauté, on s'appelle comme ça, puis 20 maintenant on est capable de mettre un mot sur ce 21 qu'on ressentait, mais à ce moment-là, c'est ce 22 qui m'a ramené carrément de Montréal, puis avec un 23 job à quatre-vingt mille (80 000) par année, 24 repartir mon entreprise ici, mon contexte 25 économique n'est pas pareil, cet appel-là était</p>	<p>30</p> <p>1 peut lui mettre un mot aujourd'hui, là. 2 Q. Monsieur Perron, pouvez-vous me donner un exemple 3 dans votre enfance, de ce que c'est être membre 4 d'une communauté distincte? Par exemple, à 5 l'école, par exemple, dans les lieux de... le 6 choix du lieu de résidence que vos parents ont 7 fait et la fréquentation de l'église ou la 8 non-fréquentation de l'église. Est-ce qu'il y a 9 dans votre souvenir quelque chose qui nous permet 10 de dire, parmi les Québécois de la région : «Nous 11 on était un peuple distinct»? 12 R. Oui. 13 Q. Racontez-moi un peu ça. 14 R. Bien, c'est certain que si on repart de la plus 15 jeune enfance, ce n'est pas tous les enfants... 16 soit les enfants, certains enfants, bon, on a été 17 inscrit au hockey comme tout le monde, mais moi, 18 tu sais, j'ai quand même lâché le hockey tôt pour 19 monter plus dans le bois, en motoneige, aller à la 20 pêche, cueillette, des choses comme ça. Les autres 21 enfants, nécessairement, il y avait certains 22 enfants qui étaient des... sûrement, qui faisaient 23 partie de la communauté métisse, ils étaient 24 distincts selon ce qu'on pouvait ressentir, même 25 si on ne l'appelait pas nécessairement comme ça à</p>

<p>31</p> <p>1 ce moment-là, donc c'est certain que nous ce 2 qu'on... ce que j'ai pu remarquer à ce moment-là, 3 c'est que ça nous semblait différent de certains 4 autres enfants qui, eux, avaient peut-être plus un 5 mode de vie citadin, en ville, alors que nous 6 c'était peut-être plus au niveau de la forêt, au 7 niveau de certaines activités de cueillettes, et 8 cetera. 9 Q. Juste une petite interruption. 10 R. Oui. 11 Q. Donnez-moi la profession de Jean-Rock Perron et 12 madame Suzanne Tremblay? 13 R. Oui. Jean-Rock Perron est à la retraite 14 maintenant, il a travaillé pour la Société 15 d'assurance automobile du Québec, SAAQ. 16 Q. Il était fonctionnaire? 17 R. Oui. 18 Q. O.K. Et je précise qu'on parle du père de 19 monsieur... 20 R. Oui, Jean-Rock Perron, puis Suzanne Tremblay était 21 infirmière, ma mère. 22 Q. Qui travaillait à l'Hôpital de... 23 R. À l'Hôpital de Chicoutimi. 24 Q. ... Chicoutimi? Et à l'époque, votre enfance ça se 25 passe du côté nord de Chicoutimi?</p>	<p>31</p> <p>1 Q. ... où vous étiez un Saguenéen? 2 R. C'est certain que le mot métis à ce moment-là, 3 pour vous dire la vérité, parce que quand même 4 j'ai juré de dire la vérité, puis... je ne pouvais 5 pas me présenter nécessairement comme métis, 6 comme, on ne se présente pas : «Bonjour, 7 Jean-François Perron – pour quelqu'un d'autre – 8 de catholique, canadien-français.» Vous comprenez 9 ce que je veux dire? 10 Q. Oui. 11 R. Ce mot-là, je le connaissais. O.K.? Louis Riel... 12 bon, on connaît les Métis du Canada, sauf que je 13 ne l'employais pas, mais les gens pouvaient 14 percevoir dans mon rythme de vie que j'étais 15 sûrement d'une catégorie dans une société qu'on 16 peut dire distincte par mes agissements. Parce que 17 moi, au lieu de sortir en boîte ou en... dans les 18 clubs tout ça, bien, c'était ... : «Venez avec moi 19 je vais vous faire faire une "run" de "skidoo"», 20 puis aller dans le bois, la pêche, puis la chasse, 21 je voulais quand même démontrer, aller chercher 22 des alliés ou montrer ce que moi me passionnais, 23 puis ce qui faisait partie de ma culture. 24 Q. O.K. 25 R. Même, c'est sûr que par proximité on allait</p>
<p>32</p> <p>1 R. Oui, Chicoutimi-Nord. 2 Q. Chicoutimi-Nord? 3 R. On a eu un chalet très longtemps, là, au Lac des 4 Brumes, sur la zec Martin-Valin. Et puis, 5 différents oncles, tout ça. On partait à la pêche 6 régulièrement en hydravion, beaucoup de 7 cueillettes. Beaucoup de cueillettes, l'été, 8 l'automne, bleuets, les fraises des bois, beaucoup 9 de noisettes. Je suis allé très, très tôt faire de 10 la cueillette avec mes parents. Pour me payer 11 différentes choses, il fallait que je vende des 12 noisettes... 13 Q. Hum. 14 R. ... pour... j'ai été... j'ai commencé ma carrière 15 dans la vente très jeune. 16 Q. Oui. Et vous nous avez expliqué que vous avez fait 17 une expérience à Montréal? 18 R. Oui. 19 Q. Et quand vous arrivez à Montréal et les gens 20 là-bas commence à vous connaître, est-ce que vous 21 vous présentez comme un métis ou si... ou 22 peut-être le terme n'était pas utilisé à 23 l'époque... 24 R. Comme je vous dis, ça, il y a beaucoup de nuances, 25 là.</p>	<p>34</p> <p>1 peut-être... on débouchait sur des... de la forêt 2 autour de Montréal, mais ce n'était jamais la 3 vraie forêt comme ici, là. 4 Q. Dès que vous pouviez aller à une quelconque forêt, 5 on vous trouvait là? 6 R. Oui. 7 Q. Plutôt que de sortir...? 8 R. J'ai roulé des soixante, soixante-dix (60-70) 9 milles kilomètres par année pour palier... 10 Q. À ces manques? 11 R. Oui. 12 Q. Juste pour compléter le portrait familial, je me 13 sers du tableau que j'imagine que c'est la I-1... 14 Me DANIEL CÔTÉ 15 procureur de l'intimé : 16 Oui. 17 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 18 procureur du requérant : 19 Q. ... que maître Côté vient de nous remettre, qui 20 est l'arbre généalogique de la lignée autochtone 21 de monsieur Perron. Alors, Joseph Hector Tremblay, 22 quel était son métier, sa profession, le père de 23 votre mère? Savez-vous quel était... 24 R. Oui. 25 Q. ... son métier?</p>

<p>1 R. Il a été... il a fait bien des... il a eu son 2 commerce à Chicoutimi-Nord vers la fin de sa vie, 3 mais avant ça c'était un «cook» dans les camps, 4 les camps de bûcherons. Je sais qu'il faisait à 5 manger dans les camps. 6 Q. Il a marié Eugénie Caron? 7 R. Oui. 8 Q. En pleine crise des années trente (30)? 9 R. Oui. 10 Q. Elle est restée au foyer? 11 R. ... Ah oui, oui. Bien, ils ont eu treize (13) 12 enfants donc, oui, une bonne partie, mais elle a 13 été enseignante avant ça, dans différents 14 endroits, là, elle a été enseignante, mais elle a 15 resté, oui, principalement à la maison pour la 16 famille. 17 Q. O.K. Et vous avez dit que votre père Jean-Rock, 18 lui, il avait été fonctionnaire à la SAAQ? 19 R. Hum. 20 Q. Avant d'être fonctionnaire à la SAAQ, il avait 21 occupé autres métiers? Il avait... 22 R. Il a travaillé dans un garage de mécanique, là, 23 comme mécanicien. 24 Q. O.K. Il avait eu une formation de mécanicien? 25 R. Oui.</p>	<p>35</p>	<p>1 intéressant. 2 Q. Combien de fois vous avez assisté, en l'année deux 3 mille huit (2008), à des activités de la 4 Communauté Métisse du Domaine-du-Roy? 5 R. Je n'ai pas assisté malheureusement, parce que 6 pour mon travail, là, avec la petite famille qui 7 commence de mon côté, là, j'en ai... on fait des 8 soixante (60) à soixante-dix (70), des fois 9 quatre-vingt (80) heures par semaine, on a... j'ai 10 mon entreprise, donc c'est sûr qu'en deux mille 11 huit (2008) je n'ai pas pu, malheureusement, là, 12 parce qu'on... je suis souvent à l'extérieur, tout 13 ça, je viens d'avoir un petit garçon de... qui a 14 neuf (9) mois aujourd'hui, c'est sûr que quand 15 j'arrive à la maison, disons que ma blonde, elle 16 me met le grappin dessus! 17 Q. Est-ce que votre blonde, elle est aussi membre de 18 la Communauté? 19 R. Elle veut l'être, elle ne l'est pas présentement, 20 mais c'est sûr qu'avant longtemps, là, oui, elle 21 et mon garçon vont l'être. 22 Q. Est-ce qu'elle est métisse? 23 R. Oui, on pense qu'elle l'est. On n'a pas fait 24 sortir l'arbre généalogique, là, mais on... 25 c'est... elle, dans sa famille aussi ça se parle,</p>	<p>37</p>
<p>1 Q. Qu'est-ce qu'il faisait en tant que fonctionnaire 2 à la SAAQ? 3 R. Il travaillait comme... pour vérifier, 4 vérifications mécaniques sur les gros camions, 5 autobus, sur les poids lourds, là. 6 Q. Ah. 7 R. Vérificateur mécanique. 8 Q. O.K. Pouvez-vous nous dire comment est-ce que 9 c'est arrivé? Vous avez mentionné en passant que 10 dès que vous avez eu vent que ça existait la 11 Communauté Métisse, vous avez tous les trois 12 adhéré? 13 R. Oui. Bien ça a été comme un pôle, là. C'est comme 14 je vous disais tantôt, puis on le sait depuis 15 toujours qu'on est métis. Depuis... on le sait au 16 fond de nous. Quand il y a eu un regroupement qui 17 a dit : On veut faire reconnaître certains droits 18 puis on veut... avant les droits, c'est de faire 19 partie d'une famille qui nous ressemble, pour... 20 à ce moment-là, ce n'est même pas nécessairement 21 pour revendiquer certains... oui pour revendiquer 22 des droits mais c'est pour faire partie d'un clan 23 ou d'une famille, pour être avec des gens où on 24 peut échanger sur nos passions communes, là, sur 25 ce qu'on aime. Donc ça, ça nous a paru très</p>	<p>36</p>	<p>1 puis c'est sûr à cent pour cent (100 %) qu'elle 2 l'est, là. 3 Q. O.K. 4 R. Plus encore... plus près de mon... plus près que 5 moi, là, si on veut, là, plus... elle a des 6 palliés plus près que moi encore, oui. 7 Q. O.K. Et la Communauté Métisse, comment est-ce que 8 vous avez... comment est-ce que c'est arrivé à vos 9 oreilles? 10 R. Par différents amis, dont Claude Desmeules, André 11 Tremblay, qui sont des pères de des amis qu'on 12 connaît bien, pour fréquenter, là, dans le bois. 13 Donc, ça en est venu au vent comme ça, il y a une 14 communauté qui s'organise, puis je pense que vous 15 allez être contents d'apprendre que ça nous 16 ressemble puis... c'est des gens comme nous, puis 17 tout ça. Ils ont les mêmes valeurs, les mêmes 18 passe-temps, les mêmes... ils ont le sentiment 19 d'avoir la même culture... 20 Q. Alors, c'est passé de bouche à oreille? 21 R. De bouche à oreille, oui, oui, absolument. 22 Q. Et en deux mille huit (2008), vous n'avez pas eu 23 le temps de participer mais... 24 R. Malheureusement, comme j'ai... 25 Q. ... vous êtes membre depuis deux mille six (2006)</p>	<p>38</p>

<p style="text-align: right;">39</p> <p>1 ou deux mille sept (2007), hein?  2 R. Oui.  3 Q. Avez-vous assisté à une réunion de la Communauté  4 Métisse?  5 R. Oui.  6 Q. O.K. Combien de fois?  7 R. Je vous dirais quelques fois, peut-être deux (2)  8 à trois (3) fois. Mais là, l'entreprise existe  9 depuis cinq (5) ans, c'est le même rythme depuis  10 cinq (5) ans, c'est une jeune entreprise, on a  11 parti quelque chose de zéro.  12 Q. Ça demande beaucoup?  13 R. Ça demande beaucoup beaucoup, parce que  14 l'entreprise on a parti ça avec un de mes associés  15 dans l'entreprise et Dany Piché.  16 Q. O.K.  17 R. Puis... bon, c'est le même rythme un peu que moi.  18 On a parti ça vraiment ça de zéro, puis c'est  19 beaucoup de temps, là. C'est sûr que nous ça nous  20 intéresse d'aller à toutes les activités, mais là  21 on n'a pratiquement pas le temps de voir nos  22 familles proches, là, malheureusement dû au  23 travail, ça fait que c'est certain qu'au-delà des  24 petites activités qu'on se permet, là, pour  25 l'instant, c'est le boulot, pour avoir peut-être</p>	<p>1 Q. Oui. C'est de deux mille six (2006) l'inspection.  2 R. Ah, O.K.  3 Q. Puis Dany Piché et Marc Bouchard, ça m'a  4 impressionné parce que, en particulier Dany Piché,  5 il est membre depuis juillet deux mille cinq  6 (2005), parmi les personnes qu'on a interviewées  7 c'est peut-être le plus vétéran.  8 R. O.K.  9 Q. Et Marc Bouchard, aussi en deux mille cinq (2005),  10 l'année de la fondation.  11 R. O.K.  12 Q. La vôtre, je ne l'ai pas vu.  13 R. Moi, ça doit ressembler pas mal à... au même  14 temps.  15 Q. En même temps?  16 R. Si elle n'était pas dessus, c'est peut-être, là,  17 un...  18 Q. Peut-être qu'il...  19 R. Bien, parce que, elle... était...  20 Q. ... ne l'a pas photographié, il était juste à  21 côté?  22 R. Bien, peut-être, parce que moi, on l'a mis pas mal  23 ensemble. Je sais qu'à un moment donné,  24 honnêtement, elle a décollé, elle est tombée  25 dans... on l'a retrouvé à terre, là, c'est</p>
<p style="text-align: right;">40</p> <p>1 une retraite un peu plus jeune puis profiter de  2 nos loisirs, là, puis c'est certain que les  3 activités on veut y participer, mais à un moment  4 donné, on veut rester quand même professionnel  5 là-dedans, puis c'est la famille avant tout, là.  6 Q. Dans le dossier, j'ai vu les cartes des Dany Piché  7 et de Marc Bouchard, je n'ai pas vu la vôtre.  8 Peut-être parce que quand l'agent du ministère l'a  9 photographié sur le camp il ne l'a pas cadré, ou  10 peut-être parce que vous l'avez pris plus tard?  11 R. La mienne était sur le camp, oui.  12 Q. Oui? Alors ça doit être qu'il ne l'a pas  13 photographié?  14 R. Ah, c'est peut-être celle de Dany Piché.  15 Q. C'est peut-être celle de Dany Piché?  16 R. Parce que la mienne, sur le camp, elle est là. Ou  17 peut-être dans... à ce moment-là...  18 Q. La photographie que je vous montre...  19 R. Ah, peut-être?  20 Q. ... celle de Dany Piché...  21 R. Ah oui?  22 Q. ... et de Marc Bouchard, mais pas celle de...  23 R. O.K.  24 Q. ... de monsieur Jean-François.  25 R. Quand la photo a été prise?</p>	<p style="text-align: right;">42</p> <p>1 peut-être dans ce temps-là.  2 Q. Je ne sais pas si...  3 R. On s'était affichés, là.  4 Q. ... ma collègue vous a déjà posé la question.  5 Est-ce que vous avez eu le fameux certificat bleu,  6 classe B, que donne la Communauté Métisse une fois  7 que la vérification de la généalogie est faite?  8 R. On est pour la rece... on va la recevoir, là.  9 Q. O.K. Et pour obtenir la carte, vous avez rempli  10 une demande d'adhésion?  11 R. Oui, je me suis autoproclamé. Comme on... il faut  12 commencer par ce fait-là, puis on a demandé  13 exactement la carte. On a rencontré... on a  14 discuté avec les... bon, ceux qui s'occupaient  15 des... dire qu'est-ce que c'est, là, on voulait  16 des explications un petit peu plus. Alors, puis  17 ça nous semblait être... bon, très intéressant et  18 puis ça nous ressemblait, donc on a adhéré comme  19 ça, là, du jour au lendemain.  20 Q. Est-ce que vous connaissez monsieur Truchon, ici  21 présent, qui est un représentant de la Communauté  22 Métisse?  23 R. On s'est déjà vus. On s'est déjà vus...  24 Q. Vous le connaissiez auparavant?  25 R. ... son visage ne m'est pas inconnu, là... mais,</p>

43	<p>1 oui.</p> <p>2 Q. O.K.</p> <p>3 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS</p> <p>4 procureure du requérant :</p> <p>5 Q. Êtes-vous membre de la Chambre de commerce de</p> <p>6 votre région?</p> <p>7 R. La Jeune Chambre de Commerce, oui.</p> <p>8 Q. La Jeune Chambre de Commerce. Club de motoneige?</p> <p>9 Club de chasse, autres associations?</p> <p>10 R. J'ai déjà été membre plus de clubs, là, si on</p> <p>11 veut, par le passé. Mais là...</p> <p>12 Q. O.K.</p> <p>13 R. ... comme je vous dis, là, là c'est vraiment</p> <p>14 travail et famille, strictement.</p> <p>15 Q. O.K. Ça pouvait ressembler à quoi comme</p> <p>16 association? De loisirs, de chasse et pêche?</p> <p>17 R. Des associations de... pas vraiment de chasse et</p> <p>18 pêche, là, j'aimais peut-être plus d'associations</p> <p>19 sportives...</p> <p>20 Q. O.K.</p> <p>21 R. ... à l'école, des trucs un peu génie en herbe.</p> <p>22 Q. O.K.</p> <p>23 R. Mais à part ça, pas nécessairement, non.</p> <p>24 Q. Puis à l'école, vu que vous nous avez dits que</p> <p>25 déjà votre mère vous en a parlé, du fait que vous</p>	45	<p>1 mesure, là.</p> <p>2 Q. O.K.</p> <p>3 R. Non.</p> <p>4 Q. O.K. Puis la même chose au secondaire, ça s'est</p> <p>5 poursuivi ces mêmes activités-là...</p> <p>6 R. Oui. Absolument.</p> <p>7 Q. ... ces mêmes passe-temps, là?</p> <p>8 R. Oui. Puis j'ai toujours quand même été quelqu'un</p> <p>9 assez social puis beaucoup... un réseau d'amis</p> <p>10 assez large, puis assez pro-actif, donc...</p> <p>11 Q. Puis peu importe que c'était... il y avait</p> <p>12 peut-être une ascendance métisse, peu importe</p> <p>13 que...?</p> <p>14 R. Ah! Oui.</p> <p>15 Q. Est-ce que c'était une considération pour vous?</p> <p>16 Est-ce que vous décidiez consciemment de</p> <p>17 fréquenter certaine catégorie de personnes plutôt</p> <p>18 que d'autres?</p> <p>19 R. D'autres? Précisez votre question?</p> <p>20 Q. Est-ce que vous vous sentiez plus attiré envers</p> <p>21 des gens que vous pourriez penser être métis?</p> <p>22 R. Oui. Plus naturellement, oui. Oui, mais j'ai</p> <p>23 toujours été quelqu'un de très social, donc moi,</p> <p>24 je suis curieux de fréquenter différentes</p> <p>25 classes...</p>
44	<p>1 aviez une ascendance autochtone, est-ce que vous</p> <p>2 vous sentiez pointé du doigt? Est-ce que vous vous</p> <p>3 sentiez différent par rapport à vos camarades de</p> <p>4 classe, vos amis, là, vos connaissances? Est-ce</p> <p>5 que ça se sentait à l'époque?</p> <p>6 R. Ça restait beaucoup dans le non-dit, je vous</p> <p>7 dirais. Je ne me suis jamais senti inférieur ou...</p> <p>8 différent peut-être de mes loisirs qui étaient</p> <p>9 peut-être plus, justement d'autres c'était</p> <p>10 peut-être plus, là, des loisirs plus citadins,</p> <p>11 cinéma, jeux vidéo, trucs comme ça, nous c'était</p> <p>12 peut-être plus, là, justement, des trucs par</p> <p>13 rapport à la nature, cueillette, tout ça. Au</p> <p>14 niveau vestimentaire, tout ça, moi mes parents ont</p> <p>15 toujours été des gens relativement fiers, non, je</p> <p>16 ne me suis jamais senti nécessairement..</p> <p>17 différent oui, par mes loisirs, par mes activités.</p> <p>18 Q. Mais ce n'était pas inhabituel d'avoir un camp</p> <p>19 puis de chasser puis de pêcher à Chicoutimi, c'est</p> <p>20 quand même répandu...</p> <p>21 R. Oui.</p> <p>22 Q. ... comme pratique?</p> <p>23 R. Absolument. Donc dans ce sens-là...</p> <p>24 Q. Oui.</p> <p>25 R. ... je ne me suis pas senti stigmatisé outre</p>	46	<p>1 Q. O.K.</p> <p>2 R. ... de personnes, mais naturellement, la preuve en</p> <p>3 est qu'aujourd'hui avec mes amis d'enfance, on a</p> <p>4 naturellement... notre amitié a naturellement</p> <p>5 survécu alors qu'il y a beaucoup de jeunes à</p> <p>6 l'époque que je ne vois plus du tout, je pouvais</p> <p>7 avoir certaines affinités sportives ou autres,</p> <p>8 mais c'est avec Dany et Marc que je me... qu'on</p> <p>9 reste très proche même au niveau familial. Puis</p> <p>10 c'est des gens que, même jeune, on avait</p> <p>11 certain... certaines activités, et cetera</p> <p>12 ensemble. Et puis, bon, par les loisirs de... qui</p> <p>13 ont... relatives au bois, chasse, pêche,</p> <p>14 cueillette, on est encore là aujourd'hui, tu sais.</p> <p>15 Q. Mais connaissiez-vous des gens de votre région par</p> <p>16 exemple, Chicoutimi-Nord, qui avaient des camps de</p> <p>17 chasse, qui faisaient les mêmes activités que vous</p> <p>18 et qui ne réclament pas un statut métis</p> <p>19 aujourd'hui?</p> <p>20 R. Si j'en connais? Oui, il y en a certains. Mais</p> <p>21 c'est certain que nous, on tend à en faire la</p> <p>22 promotion pour des raisons solidaires puis des</p> <p>23 raisons aussi de... que c'est... il y a une plus</p> <p>24 value à ça, il y a un sentiment aussi de faire</p> <p>25 partie d'une communauté. La Communauté Métisse,</p>

<p style="text-align: right;">47</p> <p>1 pour nous, c'est quelque chose qui est d'avenir, 2 qui est une reconnaissance, donc c'est sûr qu'on 3 tend à en faire la promotion. Oui, il y a 4 certaines personnes qu'on peut connaître qui ne le 5 sont pas. 6 Q. Parce que dans le fond ce que j'essaie de savoir, 7 c'est en quoi, vous, vous êtes différent ou en 8 quoi vos loisirs, qui peuvent ressembler tant à... 9 aux même loisirs qu'une personne, enfin, qui n'a 10 pas d'ascendance autochtone ou qui ne prétend pas 11 avoir ce statut-là. 12 R. Hum. 13 Q. Qu'est-ce qui vous distingue? 14 R. Je vous ai... 15 Q. Qu'est-ce qui fait que vous êtes différent? 16 R. ... l'axe de communication pour bien comprendre, 17 là, c'est l'exemple que j'ai donné tout à l'heure 18 de mon retour de Montréal. J'avais des... un 19 certain attachement, là. Je ne haïs pas la ville, 20 là, j'aime bien la ville, peut-être mon côté 21 justement de racine française, mais le côté 22 nord... le côté... le côté amérindien de sang 23 qu'il y a dans ma... dans mes lignées est plus 24 fort. C'est pour ça que je suis de retour. J'ai 25 lâché quand même... je veux dire, dans notre vie,</p>	<p>1 à ma copine, qu'il y avait du sang amérindien. 2 Q. O.K. est-ce que c'était important pour vous que 3 votre conjointe ait une ascendance autochtone? 4 R. Toujours un niveau d'importance certain. 5 Q. Est-ce que ça vous aurait choqué de tomber en 6 amour avec une femme qui n'avait pas d'ascendance 7 autochtone? 8 R. Il ne faut pas être choqué de tomber en amour! 9 Q. Puis si vous retourniez à Vancouver aujourd'hui, 10 comment vous vous présenteriez : «Bonjour, 11 Jean-François Perron, québécois? Métis? 12 Canadien-français?» 13 R. Maintenant, je parle en termes de métis. 14 Q. O.K. 15 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 16 procureur du requérant : 17 Q. Est-ce qu'on vous a déjà approché en politique? 18 R. ... 19 Q. Non, ce n'est pas... ce n'est pas une blague? 20 R. La langue de bois? Oui. Pour être franc, oui. Ça 21 ne m'intéresse pas. 22 Q. Mais on vous a déjà approché? 23 R. Oui, mais à un niveau... je dirais à un niveau... 24 le sérieux de l'affaire, je ne peux pas vous le 25 dire, là, mais oui, il y a déjà eu des...</p>
<p style="text-align: right;">48</p> <p>1 là, on gagne, le métier qu'on fait, là, le salaire 2 qu'on fait est quand même relativement important, 3 là. J'ai quand même laissé des gains passablement 4 intéressants, un travail assez rémunérateur à 5 Montréal pour m'en venir ici avec rien devant moi, 6 pour me rapprocher de mes racines puis des 7 activités qui étaient... 8 C'est dur à expliquer, là. C'est une pulsion, 9 c'est de se rapprocher d'un rythme de vie d'une 10 communauté qui est métisse et puis des gens qu'on 11 aime, puis de ce qu'on... donc, si on nous donne 12 le choix entre pouvoir rester près du bois ou loin 13 du bois, la réponse est simple, là. Je ne sais pas 14 si ça répond à votre question? 15 Q. Absolument. Puis vous êtes marié ou vous avez une 16 conjointe? 17 R. Conjointe de fait, oui. 18 Q. Une conjointe. Est-ce que vous saviez au début de 19 votre relation, qu'elle était métisse? Est-ce que 20 ça se discutait de ça? 21 R. Bien, encore là, c'est sûr que dans les 22 premières... les premiers temps... on en est 23 venus, oui, c'est sûr qu'en parlant de nos 24 familles, tout ça, on est remonté un petit peu, 25 puis on savait pertinemment, du côté de sa mère,</p>	<p style="text-align: right;">50</p> <p>1 certains... certaines offres qui me sont faits, 2 qui m'ont été faites. 3 Q. Je n'en doute pas. 4 R. Je ne sais pas si je dois prendre ça pour... comme 5 un compliment. 6 Q. Et ça l'est. Ça l'est... je ne parle pas du tout 7 de langue de bois, je n'ai pas cette impression, 8 c'est... 9 R. Je vous remercie. 10 Q. Je pense que... mais c'est quelqu'un qui a de 11 l'expérience dans le reste du Canada, quelqu'un 12 qui a été à Montréal, puis quelqu'un de jeune, 13 quelqu'un qui n'a pas peur de se lancer dans une 14 entreprise, c'est... je connais un petit peu le 15 profil que les partis politiques cherchent. 16 R. O.K. 17 Q. Est-ce que c'est des partis politique provinciaux 18 qui vous ont approché? 19 R. Oui. 20 Q. De quel côté? 21 R. Ah bien, c'est au niveau du Parti Québécois. 22 Q. Oui? 23 R. Oui. Mais je ne fais pas une croix, mais je suis 24 un gars de... je veux être sincère toute ma vie, 25 puis un gars de cause, puis j'ai l'impression</p>

<p>51</p> <p>1 que... une forme de broyeur, puis à un moment 2 donné, quand on entre là-dedans ça... on se perd 3 là-dedans, là, puis ma copine ne veut strictement 4 rien savoir. Ça fait que... je pense que... 5 peut-être plus tard. Mais pour l'instant, 6 l'entreprise privée, là, ça me va. 7 Q. Et peut-être plus tard le Parti Québécois? 8 R. Non. 9 Q. Non? 10 R. Non. 11 Q. O.K. 12 R. Parce que ça ne rejoint pas du tout mes valeurs. 13 Je trouve... bien, c'est peut-être une des raisons 14 pourquoi je serais sûrement, si j'étais en 15 politique, un indépendant ou... parce qu'il n'y a 16 pas vraiment de partis politiques auxquels je 17 m'associe, surtout pas le Parti Québécois. 18 Peut-être le Parti Métis? 19 Q. Peut-être. Peu-être que ça s'en vient. 20 R. Ce serait intéressant. 21 Me DANIEL CÔTÉ 22 procureur de l'intimé : 23 Ce serait surprenant. 24 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 25 procureure du requérant :</p>	<p>53</p> <p>1 R. Puis il faut compter aussi, là, on est jeune 2 famille, puis tout ça. Mais mon père, il en a 3 aussi, madame Corneau me l'a confirmé. 4 Q. O.K. 5 Me STÉPHANIE LISA ROBERTS 6 procureure du requérant : 7 Alors, on n'aura pas d'autres questions... 8 R. O.K. 9 Q. ... pour vous aujourd'hui, merci. 10 R. Ça me fait plaisir. J'espère que ça a éclairci. 11 J'ai essayé quand même de dire... j'ai dit la 12 vérité mais des fois c'est un peu nuancé tout ça, 13 mais c'est le fond de ma pensée. 14 Q. Très bien, merci. 15 ----- 16 ET LE DÉPOSANT NE DIT PLUS RIEN 17 14 H 40, FIN DE L'INTERROGATOIRE 18 ----- 19 20 21 22 23 24 25</p>
<p>52</p> <p>1 Q. Vos parents, est-ce qu'ils sont membres de 2 l'association? 3 R. Mon père. 4 Q. Votre père. O.K. Votre mère n'a pas fait de 5 démarches? 6 R. Ah, non, non, mais ça va certainement venir aussi. 7 Q. Oui, vous pensez? 8 R. Oui, c'est peut-être par... parce qu'elle vient de 9 tomber à la retraite, bien occupée aussi, c'est 10 sûr que... mais... c'est sûr que ça va venir, 11 aussi. Mais mon père est membre. 12 Me LEANDRO ISAI STEINMANDER 13 procureur du requérant : 14 Q. Et Jean-Rock, il l'avait l'ascendance parce que 15 dans le tableau, j'ai celle de votre mère... 16 R. Oui. 17 Q. ... et elle n'est pas membre mais... 18 R. Oui, aussi. 19 Q. ... Jean-Rock, lui... 20 R. Aussi, on n'a pas la... on ne l'a pas fait sortir 21 l'autre parce que bon... 22 Q. O.K. 23 R. ... c'est quand même, les coûts sont reliés à 24 faire sortir ça, là. 25 Q. Oui.</p>	<p>54</p> <p>1 Je, soussigné MICHEL OLIVIER, sténographe 2 officiel, certifie sous mon serment d'office que 3 les pages ci-dessus sont et contiennent la 4 transcription exacte et fidèle en cette cause 5 prise au moyen de la sténotypie, le tout 6 conformément à la loi. 7 8 9 10 Michel Olivier, s.o. 11 MO/dg (090218-JFP-SLRM) 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25</p>

